

CESAR

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2013

WOLFF ET ASSOCIES

MAZARS

WOLFF ET ASSOCIES

SIEGE SOCIAL : 19, Bd BERTHELOT - 63400 CHAMALIERES

TEL : +33(0) 4 73 31 56 00 - FAX : +33 (0) 4 73 36 35 23

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

CAPITAL DE 37 000 EUROS - RCS CLERMONT FERRAND 479 908 949

MAZARS

SIEGE SOCIAL : 61 RUE HENRI REGNAULT - 92400 COURBEVOIE

TEL : +33 (0) 1 49 97 60 00 - FAX : +33 (0) 1 49 97 60 01

SOCIETE ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

CAPITAL DE 8 320 000 EUROS - RCS NANTERRE B 784 824 153

CESAR

Société anonyme au capital de 8 626 559,40 €
Siège social : 59, rue de l'Université 93160 NOISY LE GRAND
RCS : Bobigny 381 178 797

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2013

WOLFF ET ASSOCIES

MAZARS

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 mars 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société CESAR, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, à l'exception des points décrits dans les paragraphes suivants ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

- Le dispositif général de contrôle interne du groupe CESAR et le processus d'identification des risques, de valorisation des actifs et de recensement des engagements hors bilan restent affectés par les conséquences des profondes restructurations que le groupe a connues jusqu'à l'homologation du plan de redressement par le Tribunal de commerce le 27 février 2013.
- Nous n'avons pas obtenu de la part de l'ensemble des auditeurs des filiales incluses dans le périmètre de consolidation de CESAR SA une opinion qualifiée se prononçant avec une assurance raisonnable sur la validité des comptes, des résultats et des risques attachés relatifs à ces sociétés.

Ces réserves avaient été formulées dans nos rapports sur les comptes des exercices clos les 31 mars 2011 et 2012.

CESAR

Comptes Annuels

Exercice clos le

31/03/2013

- Comme exposé dans l'annexe à la note « Liquidation des filiales sans activité » du paragraphe A, les titres de participation et les comptes rattachés tant actifs que passifs concernant les filiales du groupe CESAR sans activité ont été annulés alors que les processus de liquidation juridique de ces entités ne sont pas tous finalisés. L'impact de ces écritures est décrit en notes B3, C1 et C18 de l'annexe. Cette présentation, non conforme avec la situation juridique du groupe, ne traduit pour chacune de ces filiales ni le niveau des actifs, engagements, passifs et risques actuels, ni les facteurs de risques potentiels.

Sous ces réserves, nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés à la note IV paragraphe A de l'annexe « Evènements majeurs de l'exercice » :

- La note « Plan de continuation » qui mentionne l'incertitude relative aux modalités de dénouement de certaines créances produites en litige,
- La note « Continuité de l'exploitation » relative à l'application du principe de continuité de l'exploitation.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations auxquelles nous avons procédé, outre celles ayant conduit aux réserves mentionnées ci-dessus :

En complément des observations mentionnées au paragraphe I de notre rapport, les principales estimations retenues par la société que nous souhaitons porter à votre connaissance dans le contexte général de l'arrêté sont les suivantes :

- S'agissant de l'application de la convention comptable de continuité d'exploitation, nous nous sommes fondés notamment sur le suivi des prévisions de trésorerie présentées au Tribunal de commerce aux fins d'instruction du plan de continuation, et nous nous sommes assurés du caractère approprié de l'information financière donnée dans l'annexe.
- Les passifs comptabilisés au 31 mars 2013 ont été alignés sur les productions de créances, y compris celles faisant l'objet d'une contestation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont été prises en compte en complément de celles ayant contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence éventuelle des faits exposés dans la première partie de ce rapport, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Chamalières et à Courbevoie, le 16 septembre 2013

Les commissaires aux comptes,

WOLFF ET ASSOCIES


JEAN-PHILIPPE PERONNY

MAZARS

GILLES RAINAUT

CESAR SA

Société Anonyme
Au capital de 8 626 559,40 €
Siège social : 59 rue de l'Université – 93160 NOISY LE GRAND
381 178 797 RCS BOBIGNY

COMPTES ANNUELS POUR LA PERIODE **DU 01 AVRIL 2012 AU 31 MARS 2013**

Tous les montants sont exprimés en milliers d'euros sauf mention contraire



S O M M A I R E

<i>I. BILAN ACTIF</i>	3
<i>II. BILAN PASSIF</i>	4
<i>III. COMPTE DE RESULTAT</i>	5
<i>IV. ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX</i>	6
A. Faits significatifs.....	6
B. Principes, règles et méthodes comptables	8
C. Explications des postes du bilan et du compte de résultat.....	11
D. Autres informations	28
E. Flux de trésorerie	30
F. Filiales et participations.....	32

I. BILAN ACTIF

	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
			31-mars-13	31-mars-12
<u>Actif immobilisé</u>				
Immobilisations incorporelles	3 697	-	3 522	175
Immobilisations corporelles	918	-	789	129
Immobilisations financières	7 871	-	4 366	3 505
<u>Total de l'actif immobilisé</u>	12 486	-	8 677	3 810
<u>Actif circulant</u>				
Stocks	4 940	-	3 334	1 605
Clients	8 903	-	2 351	6 552
Fournisseurs débiteurs	-	-	-	-
Personnel et organismes sociaux	-	-	-	-
Etat, impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	-	-	-	-
Autres créances	1 510	-	945	565
Valeurs mobilières de placement	121	-	113	8
Disponibilités	795	-	-	795
<u>Total de l'actif circulant</u>	16 270	-	6 744	9 525
<u>Comptes de régularisation</u>				
Charges constatées d'avance	36	-	-	36
Frais émission des emprunts à étaler	-	-	-	-
Ecart de conversion actif	38	-	-	38
<u>Total comptes de régularisation</u>	74	-	74	87
<u>Total actif</u>	28 830	-	15 420	13 409
			13 409	28 631

II. BILAN PASSIF

	31-mars-13	31-mars-12
<u>Capitaux propres</u>		
Capital social	8 627	8 627
Primes d'émission, de fusion, d'acquisition	52 134	52 134
Réserve légale	126	126
Réserves réglementées	120	120
Autres réserves	7 886	7 886
Report à nouveau	(74 567)	(68 527)
Résultat de l'exercice	587	(6 041)
<u>Total capitaux propres</u>	(5 088)	(5 675)
Provisions pour risques et charges	3 576	4 104
<u>Total des provisions pour risques et charges</u>	3 576	4 104
<u>Dettes</u>		
Emprunts et dettes financières	350	927
<i>dont Emprunts obligataires convertibles</i>		
Intérêts courus		
Avances financières	18	18
Avances financières en comptes courants	3 838	13 701
Fournisseurs et comptes rattachés	7 212	11 041
Dettes fiscales et sociales	3 345	3 845
Autres dettes	133	453
<u>Total dettes</u>	14 896	29 985
<u>Comptes de regularisation</u>		
Produits constatés d'avance		
Ecart de conversion passif	25	217
<u>Total comptes de regularisation</u>	25	217
<u>Total passif</u>	13 409	28 631

III. COMPTE DE RESULTAT

	31-mars-13	31-mars-12
	12 mois	12 mois
Produits		
Ventes de marchandises	3 696	7 682
Production vendue	1 550	2 701
Chiffre d'affaires nets	5 246	10 384
Reprises sur amortissement et provision, transfert de charges	4041	2 935
Variations de stocks	-	-
Autres produits	362	690
Total produits	9 649	14 009
Consommations marchandises et matières		
Achats de marchandises	(1 207)	(2 008)
Variation stock (Marchandises)	(328)	(1 751)
Achats de matières premières et autres approvisionnement	(27)	(303)
Variation stock (MP et appro.)		
Autres achats et charges externes	(1 598)	(3 884)
Total consommations marchandises et matières	(3 160)	(7 946)
Marge sur marchandises et matières	6 489	6 063
Charges		
Impôts taxes et versements assimilés	(194)	(251)
Salaires et traitements	(753)	(1925)
Charges sociales	(278)	(1 430)
Amortissements et provisions	(3 476)	(4 536)
Autres charges	(1 263)	(2 517)
Total charges	(5 965)	(10 659)
Résultat d'exploitation	524	(4 596)
Résultat financier		
Produits financiers	44 823	200
Charges financières	(44 916)	(973)
Total résultat financier	-93	(773)
Résultat courant avant impôts	431	(5 369)
Résultat exceptionnel		
Produits exceptionnels	7 792	1087
Charges exceptionnelles	(7636)	(1 759)
Total résultat exceptionnel	156	(671)
Participations salariés / Impôts sur les sociétés	0	0
Résultat net	587	(6 041)

IV. ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX

Préambule

Les comptes sociaux ont été arrêtés en Conseil d'administration du 23 juillet 2013 pour être portés à l'approbation des actionnaires.

Ces comptes se caractérisent par les données suivantes :

Total des actifs	13 409 K€
Chiffre d'affaires annuel	5 246 K€
Résultat net annuel	587 K€
Capitaux propres	(5 088 K€)

La baisse du chiffre d'affaires par rapport à l'exercice précédent est liée au recentrage des activités de l'entreprise. Ce chiffre d'affaires est conforme au plan de redressement présenté par le management et approuvé par le Tribunal de Commerce de BOBIGNY.

A. Evènements majeurs de l'exercice :

Plan de continuation

Le 27 février 2013, le tribunal de commerce de Bobigny a arrêté le plan de redressement de la société CESAR sur dix ans. Actuellement les créances déclarées et acceptées s'élèvent à 9 millions d'euros auxquels il convient d'ajouter des créances déclarées en pour 1.1M€ pour lesquelles Monsieur Le Juge-commissaire a prononcé un renvoi lors de l'audience du 10 septembre 2013 et 1.2M€ qui font l'objet d'un jugement postérieur.

Une forte progressivité des remboursements sur dix années, dont la première échéance débutera en février 2014, va permettre une redynamisation commerciale de la société CESAR.

De cet fait, toutes les dettes non déclarées par les créanciers comptabilisées antérieurement ont été régularisées en pertes et profits exceptionnels afin d'ajuster les dettes fournisseurs, sociales et fiscales au réel.

Par ailleurs, les créances clients antérieures à l'année 2010, ont aussi fait l'objet d'ajustements en charges et produits exceptionnels. En contrepartie une reprise de provision pour dépréciation des créances a été constatée.

Liquidation des filiales sans activité

En raison d'une réorganisation du Groupe intervenue en avril 2009, un terme avait été mis aux activités d'un certain nombre de sociétés étrangères, s'agissant notamment des filiales allemandes (HILKA), anglaises (CESAR UK), asiatiques (CESAR ASIA) ou américaines (DISGUISE).



Les sociétés allemandes et anglaises ont cessé toute activité à compter de cette date et leurs activités commerciales ont été reprises à partir de CESAR SA.

Aujourd'hui, ces sociétés sont sans activité commerciale ou financière. La radiation de certaines d'entre elles est déjà prononcée ; pour d'autres, cette radiation est en cours.

Dans ces circonstances, et afin de donner des comptes annuels présentant une image de la situation réelle du Groupe, la direction actuelle a décidé d'exclure ces sociétés du périmètre de consolidation et, parallèlement, d'éliminer les actifs et passifs correspondant à ces sociétés, des actifs et passifs présentés. Compte tenu des dépréciations déjà comptabilisées, l'impact de ces sorties sur le résultat est non significatif.

Des investigations ont été menées préalablement à l'exclusion de ces sociétés ; elles n'ont pas donné lieu à l'émergence de risques financiers particuliers à l'exception des sociétés allemandes pour lesquelles les demandes d'indemnités formulées par les autorités locales ont été jugées inacceptables et contestées sur le fond par le Groupe CESAR.

Résiliation du contrat de crédit-bail immobilier des deux sites d'exploitation à Saumur

Dans le cadre de la procédure de Redressement Judiciaire de la société CESAR SA, le Juge Commissaire a prononcé la résiliation du contrat de crédit-bail immobilier par ordonnance rendue le 16 juillet 2012 par le Tribunal de commerce de Bobigny sur requête de l'Administrateur Judiciaire, avec maintien dans les lieux moyennant le versement d'une indemnité d'occupation.

Cotation de l'action

Compte tenu de l'obtention du plan de continuation du 27 février 2013, et de l'Assemblée Générale du 13 mars 2013 qui a approuvé les comptes clos au 31 mars 2011 et au 31 mars 2012, la direction a demandé la reprise de la cotation de l'action CESAR sur le marché le 26 mars 2013.

Continuité d'exploitation

En conséquence du plan de continuation arrêté le 27 février 2013, les comptes ont été établis selon la convention de continuité de l'exploitation. Le présent exercice permet de constater le respect des hypothèses et actions inscrites au plan et notamment les accords signés avec JOKER en mai 2013 qui permettent de consolider la situation financière et commerciale de FESTIVAL.

Notre estimé 2013/2014 en France, légèrement en retrait par rapport aux prévisions du plan de continuation, nous permet de respecter nos engagements compte tenu de notre position de trésorerie actuelle.



B. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2013 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables, dans le respect des règles de prudence, de l'indépendance des exercices et de la continuité de l'exploitation.

Les méthodes retenues sont les suivantes :

1. Immobilisations incorporelles

Dans ce poste, figurent des acquisitions de brevets (marques déposées) non amortissables, et des achats de logiciels amortissables sur une durée maximum de trois ans.

Le fonds de commerce a été sorti de l'actif sur l'exercice pour 5207K euros et une reprise de la provision a été comptabilisée pour 5 095K euros.

Aucune dépréciation supplémentaire sur les marques n'a été constatée sur l'exercice, sachant que celles-ci ont été fortement dépréciées sur les exercices précédents

2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeur constatées, le cas échéant.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de consommation prévisionnelle des avantages économiques liés à leur utilisation.

Les principales cadences d'amortissement pratiquées sont les suivantes:

- Terrains	Non amortis
- Agencements terrains	20 ans
- Constructions	20 ans
- Agencements et aménagements des constructions	5 à 10 ans
- Installations générales	5 à 10 ans
- Matériel de transport	3 à 4 ans
- Matériel de bureau et informatique	1 à 10 ans

3. Immobilisations financières

Les actifs et passifs relatifs aux sociétés dont la radiation a été prononcée ou se trouvent en cours de liquidation, ont été sortis des comptes de la société. Les sociétés concernées sont :

Les sociétés du Groupe allemand HILKA
La société de droit américain DISGUISE
CESAR UK
CESAR ASIA
CARNAVAL
LA TREMOLIERE



Cet apurement est sans impact significatif sur les comptes annuels de la société CESAR, à savoir :

Annulation titres de participations	-29 514K€
Annulation des comptes courants-actif	-15 237K€
Annulation des comptes courants-passif	9 293K€

	35 458K€
Reprise provisions sur titres	-19 597K€
Reprise provisions sur comptes courants	-15 865K€

Impact net	4K€

Les pertes sur titres et comptes courants ont été inscrites en « résultat financier » au même titre que les reprises de provisions.

A l'exception de ceux précités, les « titres de participation » ont été évalués à la valeur historique d'acquisition. Une dépréciation est toutefois constituée lorsqu'elle s'avère nécessaire en rapprochant, à la clôture de l'exercice, la valeur d'entrée des titres dans le patrimoine de l'entreprise de leur valeur d'utilité.

Par application de cette méthode, les titres JOSMAN sont dépréciés en totalité, les titres JOKER et FESTIVAL étant pour leur part dépréciés partiellement.

4. Créances et dettes

Les créances sont valorisées à leurs valeurs nominales après constatation éventuelle de provisions pour dépréciation si un risque d'insolvabilité du débiteur concerné s'avérait.

Les créances et dettes en devises sont comptabilisées au cours de la devise en euros à la date de l'opération. En fin d'exercice, les créances et dettes résiduelles sont évaluées en euros au cours du 31 Mars et les corrections s'effectuent par utilisation des comptes d'écarts de conversion au bilan (§ 6).

Le poste « autres créances » englobe notamment les avances sur licence qui sont amorties en fonction du chiffre d'affaires réalisé avec la licence sur la période et au maximum sur la durée de vie du contrat de 1 à 5 ans. Dans le cas où une licence perdrait toute substance avant la fin de sa durée de vie, le solde serait directement passé en charge dans l'année d'occurrence.

Les avances financières consenties en compte courant aux différentes filiales sont inscrites dans ce poste. Ces avances font l'objet de dépréciation dès lors que la probabilité de leur recouvrement est jugée insuffisante en regard de leur activité, de leur endettement et de la situation de leurs capitaux propres.

5. Comptes de régularisations actif

Ces comptes regroupent les charges constatées d'avance et les écarts de conversion actifs.

6. Ecart de conversion actifs et passifs

Les postes « écarts de conversion actifs et écarts de conversion passifs » enregistrent les différences résultant de l'évaluation des créances et dettes en monnaies étrangères au



cours des devises en clôture d'exercice par rapport au cours des mêmes devises lors de l'enregistrement de l'opération.

Les écarts de conversion actifs entraînent la constitution d'une provision pour perte de change inscrite en « provisions pour risques » au passif du bilan.

Toutes les facturations de CESAR SA avec ses filiales sont établies en euros.

7. Plan de Souscription d'Actions

Options de souscription d'actionset Stock options : néant au 31 Mars 2013

8. Provisions pour risques et charges

Conformément à l'avis du CNC n°00-01 sur les passifs, une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation à l'égard d'un tiers ou qu'il est probable ou certain, qu'elle provoque une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente.

Les provisions sont constituées en regard des litiges et contentieux nés à la date de clôture des comptes et connus à la date d'arrêté. Leurs constitutions relèvent d'une observation individuelle des éléments ou événements constituant le dit risque, et sont évaluées en fonction de la situation à la date de clôture. Lorsqu'un écart de conversion actif est représentatif d'un risque de change, il fait l'objet d'une provision pour perte de change.

9. Charges et produits constatés d'avance

Il s'agit de charges et produits comptabilisés dans l'exercice mais dont l'exécution se réalise l'exercice suivant.

10. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est constitué des charges et produits résultant d'évènements et/ou d'opérations distinctes des activités courantes de la société.

C. Explications des postes du bilan et du compte de résultat**1. Immobilisations et amortissements**

	31-mars-12	+	-	31-mars-13
<u>Immobilisations brutes</u>				
Immobilisations incorporelles	8 905		(5 207)	3 697
Immobilisations corporelles	911	8		918
- dont Terrains	12	-	-	12
- dont Constructions	287	-	-	287
- dont Immobilisations en cours	-	-	-	-
- dont Autres immos corporelles	612	8		620
Immobilisations financières	37 456		(29 585)	7 871
- dont Titres de participation	37 354	-	(29 513)	7 841
- dont Prêts participatifs	-	-	-	-
- dont Autres immos financières	101		(71)	30
Total des immobilisations brutes	47 271	8	(34 792)	12 486
<u>Amortissements et Dépréciations</u>				
Immobilisations incorporelles	8 524	93	(5 095)	3 522
Immobilisations corporelles	740	48		789
- dont Terrains	-			-
- dont Constructions	244			244
- dont Autres immos corporelles	496	48		545
Immobilisations financières	23 963		(19 597)	4 366
- dont Titres de participation	23 963		(19 597)	4 366
- dont Autres immos financières	-	-	-	-
Total des amortissements	33 227	142	(24 692)	8 677
Immobilisations incorporelles	381			175
Immobilisations corporelles	171			129
Immobilisations financières	13 493			3 505

Au cours de l'exercice les titres des sociétés liquidées ont été sorties de l'actif et les provisions liées à ces titres ont été reprises
 Dans ces conditions, les titres bruts s'élèvent au 31/03/2013 à 7 841 K euros et la provisions à 4 366 Keuros correspond à la ventilation suivante :

	Valeur brute des titres au 31/03/2012	Sorties sur l'exercice	Valeur brute des titres au 31/03/2013	Provisions au 31/03/2012	Reprise provisions sur l'exercice	Provisions au 31/03/2013	Valeur nette des titres au 31/03/2013
TITRES CESAR INC	312	312	0				0
ACTIONS LA TREMOLIERE	977	977	0	977	977	0	0
TITRES JOSMAN	1 559	0	1 559	1 559	0	1 559	0
TITRES DEKKERTOYS	2 597	2 597	0	2 597	2 597	0	0
TITRES CESAR GERMANY Hold	5 525	5 525	0	5 525	5 525	0	0
TITRES DISGUISE	15 869	15 869	0	7 254	7 254	0	0
TITRES CARNAVAL	2 192	2 192	0	2 192	2 192	0	0
TITRES FESTIVAL	4 867	0	4 867	1 642	0	1 642	3 225
TITRES FAWN EYE	2 042	2 042	0	1 053	1 053	0	0
TITRES JOKER	1 364	0	1 364	1 164	0	1 164	200
TITRES FESTIVEO	50	0	50	0		0	50
TOTAUX	37 354	29 513	7 841	23 963	19 597	4 366	3 475

Les autres immobilisations financières sont composées d'une part, de deux dépôt de garantie pour un total de 1Keuro et d'autre part, CESAR SA a fait appel à des investisseurs externes pour l'animation du titre sur le marché financier pour un montant de 29K euros.

Le tableau des filiales et participations figure en annexe (page 32).

2. Stocks et en cours

	31-mars-13	Brut	provisions	Net	31-mars-12
Stocks Matières premières				-	-
Stocks produits finis				-	-
Stocks marchandises		4 940	-3 334	1 605	1 809
Stocks retours		-		-	58
TOTAL :		4 940	-3 334	1 605	1 867

Les stocks sont évalués au coût unitaire moyen pondéré, au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Les stocks de produits finis sont évalués à leur prix de revient. Les stocks de matières premières sont évalués à leur prix d'achat majoré des frais d'approche.



Une provision pour dépréciation est comptabilisée pour les articles dont le coût est supérieur à la valeur nette probable de réalisation.

Tous les articles hors catalogues sont dépréciés au moins à 60% à cela s'ajoute sur tous les produits une dépréciation liée à l'obsolescence qui se calcule de la manière suivante : inventaire dont la rotation est estimée supérieure à 4ans de chiffre d'affaires, dépréciation de 20% ; inventaire dont la rotation est estimée supérieure à 5 ans de chiffre d'affaires, dépréciation de 30% ; inventaire dont la rotation est estimée supérieure à 6 ans de chiffre d'affaires, dépréciation de 40% ; inventaire dont la rotation est estimée supérieure à 7 ans de chiffre d'affaires, dépréciation de 50%.

Une reprise de la provision pour dépréciation des stocks a été constatée sur l'année pour 66K euros portant la dépréciation des stocks au 31/03/2013 à 3 334K euros.

3. Créances clients

	Brut 31-mars-13	Provisions 31-mars-13	Net 31-mars-13	Net 31-mars-12
Clients	7 581	- 1 529	6 052	10 008
Clients douteux	822	- 822	-	25
Factures à établir	500		500	339
TOTAL	8 903	- 2 351	6 552	10 372

Le poste « clients » de la société CESAR SA correspond à des créances liées à des facturations de prestations aux différentes filiales du Groupe mais également aux distributeurs des articles de fêtes et de peluches.

Une reprise de la provision pour dépréciation des créances de 636K euros a été comptabilisée portant la dépréciation au 31/03/2013 à 2 351K euros, suite notamment au passage en pertes et profits exceptionnels des créances antérieures à 2010 qui a engendré une diminution des créances dont l'échéance est dépassée de plus de 300 jours à la date du 31/03/2013.

Les clients Groupe s'élèvent à 5 607K euros incluant une facture à établir groupe concernant FESTIVAL de 500K euros.

4. Autres Créances

	31-mars-13	31-mars-12
Comptes courants filiales	895	16 174
Avances sur licences	300	810
Produits à recevoir	-	-
Personnel et organismes sociaux	-	-
Etat et collectivités	-	-
Autres débiteurs	315	1 068
	-	-
Total autres créances - valeurs brutes	1 510	18 052
Provision dépréciation comptes courants et autres créances groupes	(945)	(16 772)
Total autres créances - valeurs nettes	565	1 280

Le poste « Autres débiteurs » concerne principalement divers produits à recevoir auprès de l'état ou des organismes sociaux pour 87K euro, fournisseurs débiteurs pour 77 K euros et des débiteurs liés à la procédure de redressement judiciaire pour 149K euros.

Conformément à la Convention de gestion centralisée de trésorerie, la société CESAR S.A. consent des avances de trésorerie à ses filiales. Au 31 mars 2013, ces avances sont les suivantes :

	brut C/C au 31/03/2012	+	-	Brut C/C au 31/03/2013
CESAR GERMANY HOLDING + HILKA	14935		-14935	0
CESAR UK	877		-877	0
JOKER	343	552		895
LA TREMOLIERE	10		-10	0
Total comptes courants	16165	552	-15822	895
CESAR UK	1699		-1699	0
USA (DISGUISE)	34		-34	0
JOKER (compte client)	626		-474	152
FESTIVEO (compte client)	821	197		1018
CESAR ASIA	622		-622	0
Total autres créances groupes	3 802	197	-2 829	1 170

	31-mars-13		31-mars-12			
	prov au 31/03/2012	+	-	prov au 31/03/2013	net	
CESAR GERMANY HOLDING +						
HILKA	-13927		13927	0	0	1 008
CESAR UK	-862		862	0	0	15
JOKER	-343	-102		-445	450	0
LA TREMOLIERE	-10		10	0	0	0
Total dépréciation sur comptes courants	-15142	-102	14799	-445	450	1 023
CESAR UK	-441		441	0	0	1258
USA (DISGUISE)	-34		34	0	0	0
JOKER	-64	64		0	152	562
FESTIVEO	-500			-500	518	321
CESAR ASIA	-591		591	0		31
Total autres créances groupes	-1 630	64	1 066	-500	670	2 172
		-38	15 865			
Total dépréciation sur comptes courants et autres créances groupes				-945		

Suite à la liquidation en cours des filiales CESAR GERMANY, CESAR UK, DISGUISE, LA TREMOLIERE et CESAR ASIA, une reprise de provision pour dépréciation des comptes courants et autres créances groupes a été constatée pour un montant de 15 865K euros. Par ailleurs, une provision complémentaire pour dépréciation des comptes courants a été comptabilisée pour JOKER d'un montant de 38K€, portant la provision au 31/03/2013 à 445K euros et 500K€ inchangés pour Festivéo.

Ces dotations ou reprises complémentaires avaient été enregistrées après analyse des capitaux propres, et prise en compte des dépréciations enregistrées sur les titres de participation, ainsi que des positions fournisseurs et clients entre les filiales concernées projetées au 31 mars 2012.

Le solde des avances sur licences restant au 31 mars 2013 correspond aux contrats de licences dont les termes ne sont pas atteints et dont les minima garantis devraient être couverts par les ventes futures. Le montant passé en charges au titre du minimum garanti est de 300K euros.

L'ensemble du poste « autres créances » a une échéance de moins d'un an.



5. Etat des échéances des créances

Montant des créances	Montant	A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Créances clients et comptes rattachés	8 903	8 903	-	-
Comptes courants	895	895	-	-
Avances sur licences	300	300	-	-
Autres créances	315	315	-	-
Total	10 413	10 413	-	-

6. Créances et dettes, charges et produits avec des sociétés ayant des liens de participation

Postes du bilan	31-mars-13
Créances rattachées à des participations	
Créances clients et comptes rattachés	5 607
Autres créances	895
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 797
Clients créditeurs	
Autres dettes	574
Postes du résultat	31-mars-13
Produits exploitation	2 076
Charges exploitation	867
Produits financiers	44 755
Charges financières	44 789
Produits exceptionnels	0
Charges exceptionnelles	0

7. Disponibilités et valeurs mobilières de placement

Les disponibilités sont constituées des soldes bancaires débiteurs et de caisse.

Les actions propres sont valorisées à leur coût d'acquisition. Ces éléments ont été dépréciés le cas échéant pour tenir compte de leur valeur liquidative à la date de clôture.

Le solde des titres restant au 31/03/2013 est de 153 199 valorisés au cours de bourse du 31 Mars 2013 soit 0,05€ / action.

8. Écarts de conversion

A la clôture de l'exercice, les écarts de conversion se présentent comme suit :

	31-mars-13		31-mars-12	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Écarts de conversion Actif	38	-	36	-
Écarts de conversion passif	-	25	-	217

Les écarts de conversion se rapportent principalement à la conversion au taux de clôture des dettes fournisseurs et créances clients en devises.

9. Capitaux propres

Composition du capital social

	Nombre d'actions	Valeur nominale en euro
Actions composant le capital social à la fin de l'exercice au 31/03/2009	8 212 443	1,52450
Actions composant le capital social à la fin de l'exercice au 31/03/2010	8 212 443	0,30490
Actions composant le capital social à la fin de l'exercice au 30/09/2010	22 383 163	0,30490
Actions composant le capital social à la fin de l'exercice au 31/03/2011	22 384 027	0,15000
Actions composant le capital social à la fin de l'exercice au 31/03/2012	57 510 396	0,15000
Actions composant le capital social à la fin de l'exercice au 31/03/2013	57 510 396	0,15000

Evolution des capitaux propres

	31-mars-13	31-mars-12	Variation
Capital social	8 627	8 627	0
Prime d'émission	52 134	52 134	0
Réserves	8 132	8 132	0
Report à nouveau	(74 567)	(68 527)	-6 040
Résultat de l'exercice	587	(6 041)	6 628
Total des capitaux propres	(5 087)	(5 675)	588

10. Provisions pour risques et charges

	31-mars-12	Augmentation	Reprise	31-mars-13
Provisions pour litiges	2 507		(124)	2 383
Provisions pour risques et charges	1 562	38	(445)	1 155
Provisions pour perte de change	36	38	(36)	38
TOTAL	4 105	76	-605	3 576

Le poste « Provision pour risques et charges » s'élève à un montant de 3 576 K€. Il est constitué des provisions pour litige à concurrence de 2 383 K€ au titre des affaires prud'homales actuellement en cours et des indemnités financières réclamées par un ancien cadre de la société.

La « provision pour risques et charges » d'un montant de 1 155 K€ enregistre les demandes de fournisseurs dont la société conteste le bien-fondé et pour lesquelles différents jugements devraient intervenir ultérieurement.

Un montant de 605 K€ a été repris dans l'exercice à hauteur des pertes exceptionnelles traduites dans les comptes annuels.

11. Emprunts et dettes financières

Les emprunts et dettes financières se présentent comme suit :

	31-mars-13	A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Dettes court terme	350	118	232	-
Emprunt & crédit de campagne	18	18	-	-
Total	368	136	-	-

Les dettes à court terme sont composées de concours bancaires pour 349K€ remboursables dans le cadre du plan de continuation.

Comptes courants

	31-mars-13	31-mars-12
Comptes courants associés	3 264	3 292
Comptes courants filiales - CESAR Inc	0	310
Comptes courants filiales - Disguise	0	8 401
Comptes courants filiales - CESAR asia	0	1 008
Comptes courants filiales - Festival	426	426
Comptes courants filiales - CESAR UK	0	-9
Comptes courants filiales - Josman	148	272
Total comptes courants	3 838	13 700

Les comptes courants des filiales sont constitués des avances financières ou prêts consentis par les sociétés filiales à la société mère.

Aucun mouvement n'a affecté dans l'exercice les comptes courants des sociétés CESAR ASIA et DISGUISE. Leur élimination du passif de la société CESAR SA en contrepartie de la suppression des titres inscrits à l'actif résulte de la liquidation en cours de ces sociétés.

12. Echéance des dettes

Montant des dettes	Montant	A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Concours bancaires courants	350	118	232	-
Autres dettes financières	3 838	1 245	741	1 852
Emprunts et dettes financières divers	18	18	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	7 212	3 849	961	2 402
Dettes fiscales et sociales	3 345	989	834	1 522
Autres dettes	133	133	-	-
Total	14 896	6 352	2 768	5 776

Les dettes à plus d'un an, sont constituées en totalité par les dettes issues du plan de redressement par jugement en date du 27 février 2013.

Le total des dettes issues du plan s'élèvent à un montant de 9.1M€.

13. Produits à recevoir et charges à payer

inclus dans les postes suivants		inclus dans les postes suivants	
Clients - factures à établir	500	Clients et comptes rattachés	72
Fournisseurs et comptes rattachés	22	Fournisseurs - factures non parvenues	346
Comptes courants	0	Comptes courants	0
Etats-Produits à recevoir		Personnel - congés à payer	71
Divers produits à recevoir	0	Autres dettes fiscales et sociales	195
		Dettes sur immobilisations	0
		Autres charges à payer	27
Total	522	Total	711

Les charges constatées d'avance sont comptabilisées à hauteur de 36K euros et constituent des charges afférentes à l'exercice suivant.

14. Chiffre d'affaires

	31-mars-13	31-mars-12
	12 mois	12 mois
Ventes de marchandises et production vendue	4 084	8 589
Management fees	500	375
Commissions FOB	662	1 419
Total	5 246	10 383

Le chiffre d'affaires s'est élevé à **5 246K€**.

Il est composé de ventes de marchandises pour 4 084K euros, de « Management fees » correspondant aux prestations liées à l'activité d'animatrice du groupe pour 500K euros et de Commissions sur ventes en FOB pour 662K euros.

15. Autres produits

Les autres produits s'élevèrent à 362K euros contre 690K euros l'exercice précédent et sont composés de 360K euros de royalties et minimums garantis refacturés aux filiales et de 2K€ de produits divers de gestion.

16. Frais de personnel

	31-mars-13	31-mars-12
	12 mois	12 mois
Salaires	749	1 907
Indemnité de rupture	0	190
Congés payés	4	-172
Total salaires et traitements	753	1 925
Frais de personnel Allemagne et Angleterre	0	582
URSSAF	174	559
Retraites	53	181
ASSEDIC	32	87
Prévoyance	18	51
Charges sociales diverses et pour congés payés	1	-30
Total charges sociales	278	1 430
Total des frais de personnel	1 032	3 355

Le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du D.I.F pour l'ensemble des salariés s'élève à la clôture à 3 024 heures.

17. Autres charges

Les autres charges sont principalement constituées de redevances de licences. Ces redevances correspondent à l'utilisation du droit de reproduction de propriétés intellectuelles négociées au nom de César SA pour une ou plusieurs sociétés du Groupe pour un montant de 1 262 Milliers d'euros.

Ces droits sont refacturés aux sociétés utilisatrices sous la rubrique « autres produits ».

18. Détail du résultat financier

	31-mars-13	31-mars-12
	12 mois	12 mois
Produits financiers	44 823	200
Produits de participation	3	
Intérêts comptes courants	-	13
Gain de change	21	77
Produits sur abandon compte courants passif groupe	9 293	-
Autres produits financiers	44	-
Reprises provisions pour risques et charges	15 865	110
Reprises dépréciations des titres	19 597	-
Charges financières	(44 916)	(973)
Intérêts sur emprunts	-	-
Intérêts comptes courants	28	(100)
Intérêts bancaires	(4)	(93)
Différence de change	(40)	(29)
Provisions pour dépréciation des comptes courants	(38)	-
Pertes sur créances liées à des participations	(29 513)	-
Charges sur abandon comptes courant actif groupe	(15 237)	-
Autres charges financières	(56)	(137)
Dotations aux provisions pour perte de change	(55)	(132)
Dotations aux provisions des titres	-	(482)
Dépréciation autres		
Résultat financier	(93)	(773)

Les charges et produits financiers sont principalement composés de l'impact des écritures liées à la liquidation des filiales sans activité.

Les produits financiers associés à cette liquidation sont composés de produits sur comptes courants passif pour 9 293K euros, de reprises de provisions pour risques et charges pour 15 865K euros et d'une reprise de provisions pour dépréciation des titres d'un montant de 19 597K euros, soit un total de 44 755K euros.

Les charges financières en lien elles aussi, à la sortie des titres et créances des filiales sans activité, sont constituées de pertes sur créances liées à des participations pour 29 513K euros, et de charges sur abandon de comptes courants actif d'un montant de 15 237K euros soit un total de 44 750K euros.

L'impact de ces liquidations sur le résultat financier est donc positif de 5K euros.

Par ailleurs, Le résultat financier négatif est principalement constitué d'une provision pour dépréciation des comptes courants de Joker pour 38K euros, de différences de change pour 19K euros, d'autres charges et autres produits financières pour un total de 41K euros.

Le résultat financier est donc négatif et s'établit à 93K euros.

19. Détail du résultat exceptionnel

	31-mars-13	31-mars-12
	12 mois	12 mois
Produits exceptionnels	7 792	1 087
Produits exceptionnels sur exercices antérieurs	0	0
Produits nets sur cession d' immobilisations	1	0
Reprises provisions exceptionnelles	0	0
Reprises provisions stocks exceptionnels	0	0
reprises provisions Risques & Charges exceptionnels	5 664	464
Autres produits exceptionnels	2 127	624
Charges exceptionnelles	(7 636)	(1 759)
Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs	0	(315)
Valeurs nettes comptables éléments actif cédés	(5 207)	0
Autres charges exceptionnelles	(2 391)	(397)
Dotations exceptionnelles	(38)	(1 047)
Résultat exceptionnel	156	(671)

Les principaux composants du résultat exceptionnel sont :

- La sortie des actifs du fonds de commerce et de la provision associée : charges exceptionnelles de 5 207K euros et reprise de provision pour 5 095K euros ont eu un impact négatif sur le résultat de -112K euros.
- La sortie des dettes fournisseurs, sociales et fiscales antérieures à la procédure judiciaire, en alignement avec l'état des créanciers retenu par le mandataire judiciaire et par CESAR.
Impact positif sur le résultat de 1 413K euros.
- La régularisation des créances clients antérieures à l'année 2010 ont impactée négativement le résultat exceptionnel pour -907K euros. En contrepartie une reprise de provision pour dépréciation des créances a été effectuée pour 636K euros, comptabilisées en résultat d'exploitation.
- La reprise de provision sur litiges prud'homaux pour 124K euros
- Les charges exceptionnelles liées à la procédure de redressement judiciaire pour -114K euros
- Les autres charges exceptionnelles pour -248K euros

Le résultat exceptionnel est donc positif et s'établit à 156Keuros.

20. Transfert de charges

	31-mars-13	31-mars-12
	12 mois	12 mois
Avantages en nature sur salaire	5	32
Reclassement plan social 2009-2010	0	0
Frais de recherche transférés	0	0
Total	5	32

21. Dotations et reprises de provisions au 31 mars 2013

	Dotations	Reprises
Provisions pour risques et charges	-38	569
Provisions pour pertes de change	-38	36
Provisions pour dépréciation sur immobilisations incorporelles		5 095
Provisions pour dépréciation des titres de participation		19 597
Provisions pour dépréciation sur stocks	-3 334	3 400
Provisions pour dépréciation sur comptes clients		636
Provisions pour dépréciation des autres créances	-38	15 865
Provisions pour dépréciation des valeurs mobilières de placement	-17	
Total des charges et produits calculés	-3 466	45 198
Exploitation	-3 334	4 036
Financier	-93	35 498
Exceptionnel	-38	5 664
	-3 466	45 198

22. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Le taux d'imposition des sociétés françaises, au titre de l'exercice clôturant au 31 mars 2013 est de 33,33%.

	Résultat avant impôts 31 mars 2013	Impôts	Résultat net après impôts 31 mars 2013
Résultat courant	431		431
Résultat exceptionnel	156		156
Participations	-		-
Résultat comptable	587		587

23. Accroissement et allègement de la dette future d'impôt de l'exercice.

Nature des différences temporaires	Montant	Allègement	Accroissement
Accroissement			
Total accroissements de la dette future d'impôt			
Allègement			
Provision non déductible l'année de la comptabilisation	88	29	
Profit de change latent	25	8	
Amortissements réputés différés			
Déficits reportables	64 578	21 526	

24. Engagements hors bilan**Engagements donnés par la société**GarantiesFESTIVAL

Néant, toutes les anciennes garanties sont caduques.



JOKER

Lettre de confort délivrée par CESAR SA en garantie des lignes de crédit consenties à la société JOKER par différentes banques, à savoir :

CASSA DI RISPARMIO DI CENTO	670 000 €
UGF BANCA	520 000 €
ALLA BANCA MONTE DEI PASCHI DI SIENA	330 000 €
VENETO BANCA	300 000 €
CASSA DI RISPARMIO DI FERRARA	180 000 €

	2 000 000 €

Les garanties données aux banques de JOKER sont en cours de résiliation en raison de la cession des titres.

JOSMAN

Garantie donnée par CESAR aux banques BANCO SABADELL et CAJA DE AHORROS DE MURCIA de maintenir la solvabilité de la société JOSMAN en contrepartie de lignes de financement consenties à hauteur de 500 000 € et 1 150 000 €.

Engagements au titre des contrats de Crédit Bail

Un crédit bail immobilier (sous forme de cession bail) de 800 000 euros (huit cent mille euros) hors taxe avait été consenti par KBC BAIL IMMOBILIER au profit de CESAR SA pour le financement de divers immeubles à usage industriel en 2008.

Au 31/03/2013 les données relatives à ce lease-back étaient les suivantes :

- La valeur nette comptable 411K € (capital)
- Montants des loyers payés depuis le départ : 591K€ (dont capital 389K€)
- Au titre de l'exercice clos le 31/03/2013 le montant des loyers est : 119K€ (dont capital 89K€)
- Sous-location partielle du local de Chacé auprès de la société ALLIANCE LOIRE.
- Principales dispositions du contrat :
 - o Base de détermination loyers :
 - 40 trimestrialités à terme à échoir (date de fin le 11 avril 2018)
 - Intérêts : taux du swap emprunteur IRS 10 ans (4,50%)
 - o Option d'achat :
 - à la fin du contrat = 1€ HT
 - avant fin 8ème année = Valeur résiduelle augmentée de 4%
 - après 9ème année = Valeur résiduelle augmentée de 2%

Ce contrat de crédit-bail a été résilié par ordonnance du Tribunal de commerce de Bobigny en date du 16 juillet 2012 avec maintien dans les lieux moyennant le versement d'une indemnité d'occupation.

Engagements de retraites

Les engagements de retraites s'élevaient à 59 Milliers d'euros (évaluation IFRS) au 31 mars 2013.

La provision pour retraites est évaluée selon l'approche actuarielle réalisée à partir de paramètres économiques, sociaux et techniques propres à la société.

Paramètres économiques :

- L'augmentation annuelle des salaires :
 - 2.50% pour les cadres
 - 2% pour les ouvriers, ETAM et VRP
- Le taux d'actualisation et de revalorisation annuelle nette du fonds est de 2.73% (inflation comprise)

Paramètres sociaux :

- L'âge de départ est fixé à 65 ans quelque soit la catégorie,
- Le taux de rotation retenu est 3% pour toutes les catégories,
- Le taux de charges sociales patronales est :
 - 49% pour les cadres
 - 30% pour les ouvriers
 - 40% pour les ETAM
 - 50% pour le VRP,
- Le départ intervient à l'initiative du salarié.

Paramètres techniques :

- L'année des calculs retenue est 2013,
- La table de mortalité utilisée est la table réglementaire TV 88/90,
- La méthode de calcul retenue est la méthode « Rétrospective Prorata Temporis,
- Les plans de financement établis tiennent compte de l'ensemble des salariés.

La société est soumise à la convention collective du jeu et des jouets.

L'indemnité de départ en retraite, définie par la convention collective, est la suivante quel que soit le statut :

Indemnité

Le salaire à prendre en considération pour le calcul de l'indemnité est le douzième de la rémunération des 12 derniers mois précédents le départ en retraite, ou selon la formule la plus avantageuse pour l'intéressé, le tiers des 3 derniers mois, étant entendu que toute prime ou gratification de caractère annuel ou exceptionnel, qui aurait été versé au salarié pendant cette période ne serait prise en compte que prorata temporis.

Ancienneté	Indemnité départ en retraite
-comprise entre 1 et 5 ans	-1/3 mois du salaire de référence
-supérieure 5 ans jusqu'à 10 ans	-1/2 mois du salaire de référence
-supérieure à 10 ans jusqu' à 15 ans	-1 mois du salaire de référence
-supérieure à 15 ans jusqu'à 20 ans	- 1 mois ½ du salaire de référence
-supérieure à 20 ans jusqu'à 30 ans	- 2 mois du salaire de référence
-supérieure à 30 ans	- 2 mois ½ du salaire de référence



Majoration

L'indemnité est majorée de 35% pour les ingénieurs et cadres ayant au moins 30 ans d'ancienneté.

De plus, ladite indemnité est majorée, sous réserve de répondre aux conditions suivantes, de :

10% pour un salarié qui avise l'employeur de son départ en retraite 1 an à l'avance

5% pour un salarié qui avise l'employeur de son départ en retraite 6 mois à l'avance.

Il ne s'agit en aucun cas, d'un délai de prévenance et si le départ en retraite ne se réalise pas dans les conditions mentionnées ci-dessus, lesdites majorations ne s'appliquent pas.

Ancienneté

L'âge de l'ancienneté du départ à la retraite est de :

65 ans pour les cadres et ETAM

62 ans pour les Ouvriers

D : Autres informations**25. Rémunération des dirigeants****Conseil d'administration :**

Les Membres du Conseil d'administration ne sont pas rémunérés au titre de leur mandat.

26. Effectif moyende l'exercice

	Personnel salarié	Dont Hommes / Femmes	
Cadres et Agents de maîtrise	19	13	6
Employés / ouvriers	18	6	12
Total	37	19	18

27. Aspects environnementaux

En l'absence de structure industrielle, la société CESAR SA n'est pas concernée par la prise en considération des problématiques liées aux aspects environnementaux.



28.Éléments postérieurs à la clôture de l'exercice

Le 21 mai 2013, un acte de cession de la filiale italienne JOKER a été signé sous conditions suspensives et résolutoires.

Conformément au plan de redressement homologué par le Président du Tribunal de Commerce de Bobigny, la SARL Jean Moulin dont Monsieur Daniel VELASCO est l'animateur, a donné son accord pour que soit régulariser un bail commercial pour une durée de 3, 6 , 9 années à compter du 1 Avril 2013.

29.Autres informations

La société CESAR SA est la société mère du groupe et réalise des comptes consolidés.

B. Flux de trésorerie

	31-mars-13	31-mars-12
<i>FLUX DE TRESORERIE LIES A L ACTIVITE</i>		
Résultat net	587	(6 041)
Mouvements sur amortissements et provisions	(24 550)	678
Mouvements sur provisions des sociétés absorbées	0	0
Plus value sur cessions d'actif immobilisé	5 207	0
Ecart de conversion	-194	-634
(Profit) ou perte sur créances liées à participation Disguise, Cesar Asia, Cesar UK.....	20 220	
(Profit) ou perte sur abandon de créances Disguise, Cesar Asia, Cesar UK.....	-627	
Provisions (ou reprise des provisions) à Long Terme	(490)	594
MARGE BRUTE D AUTOFINANCEMENT	152	(5 403)
<i>VARIATION DES POSTES BFR D EXPLOITATION</i>		
Stocks	262	2 247
Clients	3 820	(64)
Autres créances	1 347	4 009
Fournisseurs et comptes rattachés	(3 829)	(108)
Autres dettes	(821)	(1 288)
TOTAL VARIATION BFR	779	4 796
FLUX DE TRESORERIE LIES A L ACTIVITE	932	(607)
Cessions d'immobilisations		0
Acquisitions d'immobilisations	(8)	(29)
Remboursement Filiales Prêts		
Acquisitions Titres de Participations	0	0
Remboursement de Dépôts et Cautionnements (ou actifs associés)	71	(3)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D INVEST.	64	(32)
Emission d'emprunt lié au refinancement	-	-
Remboursement d'emprunts et autres dont variation de change	-	-
Augmentation de capital et primes y afférents		7 032
Augmentation des réserves	-	-
Compte courant	(528)	(110)
Distribution de dividendes		
FLUX LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	(528)	6 922
VARIATION NETTE DE TRESORERIE	467	6 283
TRESORERIE A L OUVERTURE	(14)	(6 302)
TRESORERIE A LA CLOTURE	453	(14)

La marge brute d'autofinancement de l'exercice est positive pour 152K euros contre -5 403K euros l'exercice précédent.



La variation du Besoin en Fonds de Roulement est positive pour 779K euros.

Les flux de trésorerie liés à l'activité sont alors positifs de 932K euros.

Les flux de trésorerie liés aux opérations d'investissements composées des acquisitions d'immobilisations pour 8K euros et des diminutions des autres immobilisations financières pour 71K euros, sont positifs pour 64K euros.

Les flux liés aux opérations de financement sont composés de la variation des comptes courants pour un solde négatif de 528K euros.

La variation nette de trésorerie est positive de 467K euros.

C. Filiales et participations

Informations Financières	Capital (en devises)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (en devises)	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus (Euros)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des avais et cautions donnés par la société en Euros	Chiffre d'affaires H.T. du dernier exercice écoulé (Euros)	Résultat du dernier exercice écoulé (Euros)	Monnaie
				Brute	Nette (*)					
Filiales et participations										
1. Filiales (+ de 50% du capital détenu par la société) :										
JOSMAN SI.	60 101	880 345	100,00	1 559 271	0		1 650 000	4 251 072	(483 865)	EUR
FESTIVAL	34 480 000	#####	96,77	4 867 195	3 225 285			4 992 268	(253 570)	MGA
JOKER	102 257	1 047 790	100,00	1 364 396	200 000	895 461	2 000 000	3 600 225	45 168	EUR
FESTIVEO	23 000	(636 379)	60,00	50 000	50 000			847 067	(99 522)	EUR
Total				7 840 862	3 475 285	895 461	3 650 000			

(*) La valeur nette des titres correspond à :

- La valeur brute des titres : 7 841K€
- Les provisions pour dépréciation des titres : - 4 366K€
- Soit une valeur nette comptable de : 3 476 K€

IDENTIFICATION DES FILIALES

Nom des sociétés	Siège social
FESTIVAL SA	169, Bis Ambohipanja, Ankadikely Antanarivo 103 Madagascar
JOSMAN SI	Póligono Juyarco 46 03700 -Denia (Alicante) Espagne
JOKER Srl	Via Morandi 177 40014 Crevalcore (BO) Italie
FESTIVEO	3, quai Vauban 25000 BESANCON

